

Qu'en est il de l'Ethique face à l'emploi de la Force en temps de guerre

Beaucoup de choses ont déjà été écrites sur l'éthique ou la morale, à tel point que l'on pourrait penser que le sujet est totalement traité, qu'il est définitivement clos. Pourtant, c'est un sujet qui doit être sans cesse remis sur le chantier parce que les hommes évoluent, les découvertes scientifiques s'accroissent et changent fondamentalement la donne. Tenter de mettre en adéquation notre comportement avec ce à quoi nous croyons, avec ce que nous estimons bien pour nous et bien pour la collectivité, tel semble être ce que recouvre l'éthique d'un homme responsable. Or, cette remise en cause régulière paraît indispensable au moment où le champ du possible ne semble plus avoir de limites pour l'Homme. Jusqu'où aller ?

A l'évidence, ce questionnement concerne chacun d'entre nous, quelle que soit son activité professionnelle, mais prend une acuité particulière pour **les militaires dépositaires de l'emploi de la force**. Il doit être abordé avec prudence et humilité parce que le sujet est complexe et qu'il n'existe pas de solution toute faite.

L'éthique requiert à la base une adhésion individuelle à des valeurs que l'on considère comme justes et à même de guider nos actes et décisions. L'adhésion ne peut être effective que dans un espace de liberté qui respecte notre conscience. Ces valeurs doivent être naturellement partagées et identifiées comme des valeurs collectives propres à une communauté.

Ainsi, les militaires disposent du code du soldat qui doit être connu et appliqué de tous, chefs comme exécutants, en opération comme dans la vie courante. C'est un engagement à la fois collectif et individuel.

Se pose néanmoins la problématique du « **Légal** » et du « **Légitime** », avec toutes les difficultés inhérentes que l'on peut rencontrer quand un écart s'installe entre ces deux notions.

. Si le « **Légal** » peut naturellement être enseigné de façon magistrale, le « **Légitime** », ou tout simplement **l'éthique**, doit être traitée avec délicatesse parce qu'il touche à l'intime.

Les principes moraux sur lesquels le militaire doit appuyer son action ne sont-ils pas bien encadrés, admis et reconnus dans nos démocraties ? Les raisons sont très simples : quand on exerce le métier des armes, une réflexion permanente en matière d'éthique est indispensable. En effet, les conditions, le contexte, l'environnement dans lesquels est conduite l'action guerrière, ainsi que la nature de l'adversaire, parce qu'ils ne cessent d'évoluer, nécessitent que ces questions soient constamment revisitées. Le combat, la perspective de la mort, celle que l'on peut être amené à porter ou celle que l'on accepte par avance, sont au centre de toute tentative de raisonner le sens donné à l'action militaire. Ils déterminent l'orientation que les soldats veulent donner à une éthique qui leur soit propre et qui soit adaptée à leur besoin.

Morale et déontologie, force et violence, légitimité et légalité sont au cœur de leurs enjeux moraux et de leur vocation. **On ne peut réfléchir à l'éthique militaire sans commencer par disséquer ce que doit être l'éthique de l'engagement guerrier.** Les armements viennent ensuite, immédiatement après des considérations sur l'emploi de la force armée, des interrogations sur les armes elles-mêmes. Sont-elles « propres, licites, dignes » ? Ces questions revêtent aujourd'hui une acuité toute particulière au moment où les progrès de l'intelligence artificielle ouvrent des perspectives nouvelles en matière de drones, de robots-tueurs, de systèmes d'armes létaux autonomes. Est-ce toujours à "l'homme" et non à la « **machine** » que doit revenir la décision de donner la mort .

Morale, éthique, déontologie, légitimité, légalité, il est indispensable de revenir sur ces notions afin de bien définir le sens de chacune d'elles.

. **La morale** désigne la science du bien et du mal. Elle se matérialise souvent par un ensemble de règles de conduite.

. **L'éthique** n'est pas très différente, et, d'ailleurs les deux mots ont été utilisés de manière indifférenciée jusqu'à un passé très récent parce qu'ils recouvrent deux réalités très proches : ils désignent en quelque sorte des codes, plus ou moins formels, destinés à régir les conduites humaines. **Une différence plus fondamentale vient du fait que l'éthique ne pose pas la question du bien et du mal, qui est celle de la morale.**

- **La déontologie** est d'une autre portée, car elle est un ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Ce qui compte, en matière de déontologie, c'est la conformité à la règle, alors que l'éthique impose au contraire une réflexion sur les valeurs qui motivent les actes et sur le choix de la conduite adoptée par chacun, y compris au sein d'un groupe ; il ne peut y avoir d'éthique sans liberté ; car, du point de vue de l'éthique, l'individu reste responsable des conséquences de ses choix et de ses actes.

La déontologie est en quelque sorte une référence pour la légalité alors que l'éthique fixe davantage le cadre de la légitimité. Un souci récurrent pour le militaire en opération, lorsque qu'il souhaite rester dans un cadre éthique et déontologique approprié, est donc de savoir conserver à son action son double caractère légitime et légal.

- **La légitimité** est la qualité de ce qui est juste, équitable, raisonnable, conforme aux intérêts collectifs. Elle suppose l'existence d'une forme de bien-fondé basé sur un consensus.

La légitimité relève donc du sentiment, d'une conscience aigüe de son devoir, de la perception que l'on peut avoir de l'intérêt supérieur de la communauté que l'on sert, de la nation;

- **La légalité** est une notion objective, elle trouve son fondement dans la loi et dans les règlements ; elle relève de la raison. Inscrire son engagement personnel dans une perspective de légitimité est une question d'honneur alors que le respect de la légalité est davantage une affaire de discipline.

- **L'emploi de la force**: On ne saurait traiter d'éthique et de Défense sans s'interroger sur les conditions de l'emploi de la force dont les armées sont détentrices de l'usage jusqu'à son paroxysme avec l'état de guerre. Elle est souvent le fruit de la passion, de la colère, de la peur ou de la faiblesse, qui sont susceptibles d'entraîner une perte de contrôle de soi. Elle peut aussi résulter d'une décision mûrement réfléchie pouvant dans les deux cas déboucher sur des excès inacceptables. Dans ces conditions, le risque de vouloir imposer sa loi, sciemment ou pas, dans le but de faire mal, est réel. La force accompagne le courage qui est la vertu par excellence des « héros ». La vertu de la force est souvent liée à la notion de sacrifice.

Dans tous les cas, son exercice implique un dépassement de soi. La force peut être visible pour éviter d'être employée : c'est le propre de la dissuasion, qui doit rester cependant crédible et se limiter au juste niveau. Elle requiert en permanence sa maîtrise strictement limitée au but poursuivi, sinon elle peut se transformer en violence. Elle doit être légale à chaque fois que possible. Par ailleurs, la légalité ne suffit pas toujours à justifier l'usage de la force.. C'est le débat bien connu entre légalité et légitimité.

Au contraire de la violence, la force ne devrait être utilisable que lorsqu'on est contraint à l'exercer. La force doit être le dernier recours : la guerre étant un mal, on ne doit y recourir que quand il n'y a pas d'autre solution ou que tous les autres moyens ont échoué ; - l'usage de la force est de nature à améliorer la situation et non pas à entraîner des maux pires ; C'est ce qui fonde la légitimité de l'autorité à user de la force militaire. Les militaires ont le pouvoir d'exercer la force, de donner la mort tout en acceptant le risque de la recevoir. Ils peuvent ainsi employer la force au delà du seul cadre de la légitime défense, parce que la guerre n'est plus une situation ordinaire. C'est là la vraie spécificité militaire. Cela n'empêche pas pour autant tout militaire de devoir répondre de ses actes dans l'exécution de sa mission.

La force est employée au nom d'une cause qui nous dépasse, au nom de la morale, de l'ordre ou de la dignité de l'Homme, toutes ces références pouvant évoluer au même rythme que les sociétés. Son exercice demeure malgré tout le constat d'un échec, celui de n'avoir pas pu régler un problème par d'autres moyens. La guerre est toujours un mal, même si elle est parfois nécessaire. En cela, elle ne peut être qualifiée comme juste mais plutôt comme légitime. Elle doit être encadrée par des règles, des principes et des valeurs, quitte parfois à impliquer la prise de risques supplémentaires. Dans le cas contraire, le risque serait grand de perdre non seulement la légitimité de son action mais aussi sa part d'humanité. L'un des premiers défis de chaque homme est d'apprendre à maîtriser la part de violence qu'il renferme et de ne faire usage de la force que contraint.

En conclusion à ce propos qui ouvre une réflexion très actuelle sur les valeurs de l'Ethique en tant de guerre, je citerai 2 illustres Présidents:

« Personne n'est né avec la haine pour l'autre du fait de la couleur de sa peau, ou de son origine, ou de sa religion. Les gens doivent avoir appris à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, ils peuvent apprendre à aimer car l'amour jaillit plus naturellement du cœur humain que son opposé. » (Nelson Mandela)

"L'humanité devra mettre un terme à la guerre ou la guerre mettra fin à l'humanité" .(John Fitzgerald Kennedy)